



Compte-rendu et relevé de décisions
BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE
9 septembre 2019, de 10h à 13h
MJC de Lézignan-Corbières

Présents :

Hervé Guégan (Président), Claudine Périé (Vice-présidente), Emilie Taberly (Vice-présidente), Sophie Baudriller (Trésorière), Soizic Ghandour (Trésorière adjointe), Line Colson (Membre), François Maynadier (Membre).

Invitée : Marianne Loiseau-Naïl (Directrice du CRAJEP).

Excusés : *Kamyar Majdfar (Secrétaire), Elisabeth Lebris (Membre), Alain Toméo (Membre).*

1. Approbation du compte-rendu de Bureau du 01/04/19 :

➔ **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.**

2. Relations avec l'Etat et la Région :

Nous faisons suite aux conclusions et propositions du temps de travail « Relations JEP/Partenaires publics /Collectivités territoriales », aux échanges avec les partenaires lors de l'AG du 17/06 dernier et nous nous situons dans la perspective d'un rendez-vous avec Kamel Chibli, Vice-président de Région, programmé le 15/10/19 à 14h à l'Hôtel de Région de Toulouse.

Lors du temps de travail de l'AG, nous avons pointé collectivement la nécessité :

- De construire un argumentaire commun pour mieux faire valoir nos valeurs, mieux définir collectivement la notion de partenariat avec nos partenaires publics,
- De revenir aux fondamentaux, pour mieux valoriser nos projets associatifs d'Education Populaire afin qu'ils soient mieux reconnus,
- D'être davantage sécurisés dans nos partenariats avec les pouvoirs publics,
- De mettre en place les espaces de dialogue indispensables au niveau politique, sur ces questions en interne et avec les partenaires.

Nous avons également identifié différents points à revendiquer collectivement, au niveau du CRAJEP, auprès des partenaires publics :

- Construire des modalités de partenariat et de contractualisation Associations/Pouvoirs publics équilibrées et plus respectueuses du projet associatif,
- Mieux affirmer notre dimension Education Populaire, qui est souvent niée au profit de la nature des activités des AJEP et de la seule dimension jeunesse,

- Redonner du sens au projet associatif, du sens à la relation au niveau local,
- Développer un rôle d'influence auprès de l'Etat et de la Région, pour que les partenaires publics et les collectivités territoriales s'appuient davantage sur nos AJEP.

Lors de l'AG, Kamel Chibli, Vice-président du Conseil régional, a proposé d'organiser une rencontre avec le CRAJEP à la rentrée, sur la question des Relations Associations /Pouvoirs publics :

- Le CRAJEP doit être considéré par la Région comme un partenaire politique fort. Il considère qu'il y a la nécessité de davantage poser politiquement ces questions avec les AJEP,
- La Région doit donc donner une plus grande dimension politique à ce que nous faisons ensemble CRAJEP/Etat/Région. Les pouvoirs publics doivent mieux porter l'Education Populaire et mieux associer nos associations à la construction des politiques publiques,
- Pour cela, il propose de travailler ensemble, sur une feuille de route « Education Populaire » pour une plus grande reconnaissance de nos associations et pour aller vers des conventions d'objectifs.

▪ **Contenu du temps de travail proposé :**

- Construire un véritable espace de dialogue et de collaboration CRAJEP/Etat/Région,
- Mettre en place des rendez-vous politiques réguliers et mieux s'appuyer sur différentes instances de concertation existantes (ex. : Assemblée de territoires...),
- Poser des éléments de contenu pour mettre en place des conventions d'objectifs jusqu'à fin de mandat 2021,
- Construire un argumentaire pour accompagner les collectivités et faire en sorte qu'elles travaillent davantage avec les AJEP ...

➔ **Points à aborder avec la Région et avec Kamel Chibli lors de notre rencontre :**

Une interlocution est nécessaire sur ces sujets avec la Région uniquement, dans un premier temps. Sur les relations contractuelles associations/pouvoirs publics, nous pourrions réinsister sur la nécessité de formaliser un partenariat pérenne et de qualité par des conventions pluriannuelles d'objectifs, une simplification des procédures administratives... mais nous considérons, au regard des discussions que nous avons déjà eues et des non réponses de la Région sur ces sujets, qu'il ne semble pas utile de centrer le débat uniquement sur ces questions (pour porter ces sujets, nous pouvons aussi nous appuyer sur LMAO).

Nous devons insister sur la nécessité d'être reconnus (CRAJEP et AJEP) comme des partenaires dans la co-construction des politiques publiques et nous devons pour cela, jouer un rôle d'influence politique :

- Donner (plus) à voir sur notre expertise : réponse aux besoins des territoires et des populations, capacité à être sur différents sujets (participation et engagement des jeunes, formation, orientation, logement, insertion sociale et professionnelle, accès aux loisirs et à la culture...)
- Au-delà de la dimension jeunesse, faire reconnaître notre dimension Education Populaire mais aussi notre capacité à animer des réseaux associatifs et les territoires (approche transversale et territoriale à faire valoir),
- Revendiquer notre capacité à être force de propositions sur différents sujets (il nous faudra réutiliser des sujets sur lesquels nous avons une parole – ou une volonté de parole commune – cf. travaux du séminaire du CRAJEP 2019),
- Demander à être plus et mieux associés à différents niveaux, à participer aux instances/espaces de concertation existants ou à créer,
- Demander aussi des temps de travail à nos partenaires, sur les différentes Réformes (apprentissage...)...

➔ **Modalités de préparation de ce rendez-vous :**

- Délégation du Bureau à constituer : Hervé, Emilie, Claudine, Soizic, Sophie et Line. Solliciter éventuellement d'autres membres du Bureau.
- Organiser le CA du 15/10 à l'Hôtel de Région de Toulouse, pour être sur place et échanger avec le CA sur les objets de cette rencontre.
- Prévoir un rdv des membres de la délégation à 9h30 l'HDR, pour préparer la rencontre sur la base d'une note préparatoire qui sera rédigée par Marianne et envoyée en amont.

Au niveau de l'Etat : remise en cause du double poste FONJEP du CRAJEP à partir de 2020, avec le retrait prévisible d'une unité de poste.

Nous pouvons difficilement argumenter le maintien de ce double poste qui avait été attribué au CRAJEP en 2017, dans le cadre de la fusion. Il convient cependant de porter auprès de la DRJSCS, la nécessité de mettre en place une convention d'objectifs qui permettrait au CRAJEP d'être sécurisé dans son fonctionnement et pour la réalisation de ses missions d'animation de réseau, avec un financement annuel qui corresponde à ce qu'il perçoit de la DRJSCS en 2019 (via différentes subventions), soit une enveloppe de 30 000 euros (double poste Fonjep compris).

➔ **Marianne Loiseau-Naïl, lors de l'entretien d'évaluation du poste FONJEP 2017/2019 avec la DRJSCS le 13/09 prochain, portera cette position auprès des services, en faveur d'un partenariat formalisé par convention et d'un financement global pour le CRAJEP.**

3. Point sur notre action dans le cadre de l'organisation et de l'animation des Rencontres thématiques et territoriales du CRJ (Marché du Conseil régional Occitanie) :

Marianne Loiseau fait un point sur la mise en œuvre de cette action.

Coordination, pilotage, modalités d'intervention :

- o La coordination générale du dispositif est assurée par la directrice du CRAJEP,
- o Les pilotes de territoires (Francas, Léo Lagrange et Ligue de l'enseignement) s'engagent avec le CRAJEP, au niveau du pilotage de l'action, coordonnent et animent le dispositif sur chacun des territoires définis.
- o Des intervenants issus des AJEP, sont mobilisés et sont en charge de l'animation des rencontres.

Présentation de la programmation des Rencontres 2019/2020 et plus particulièrement des 4 premières rencontres de septembre/octobre (28/09 et 05/10/19).

4. Représentation dans les instances :

- **FONJEP : proposition de texte de positionnement du Cnajep sur les relations CNAJEP/CRAJEP/FONJEP :**

Lors de différentes commissions Animation territoriale (Cnajep) qui se sont tenues en 2018, des incompréhensions avaient été exprimées par certains Crajep relatives au rôle, aux missions, aux actions des comités régionaux Fonjep et des délégués régionaux Fonjep. Ceci a donné lieu à une rencontre le 15/01/19 entre le Cnajep/les Crajep et le FONJEP/les délégués Fonjep.

L'idée de ce texte est d'avoir une position commune sur cette question, liée à la clarification des missions portées par les CR Fonjep et les Crajep, et de mieux identifier les compétences propres à chaque entité, mais aussi les complémentarités possibles sur certains sujets.

➔ **Réactions des membres du Bureau :**

- Le contenu de ce document semble de nature à clarifier le rôle et les responsabilités de chacun, mais il y a quand même une interrogation sur certaines missions que déclare porter le Fonjep (développer la parole et la coopération entre acteurs notamment).
- Le rôle et les responsabilités des Crajep et des délégués régionaux Fonjep définis ainsi dans le document, semblent cohérent aux membres du Bureau.

- Ce document peut être un appui pour les Crajep dans leur mission d'animation de réseau des AJEP et d'animation des questions de jeunesse et d'éducation populaire, mais il faut rester vigilant et éviter des interférences possibles sur certains sujets (jeunesses, animation des territoires...) et à ce que le Fonjep joue bien son rôle en complémentarité, et en direction des associations non fédérées.

Marianne fera remonter au Cnajep la position du CRAJEP Occitanie lors de la Commission Animation territoriale du Cnajep du 17/09.

CESER Occitanie :

Ludovic Dubois, notre représentant au CESER, issu de la FRMJC, a démissionné du CESER en juin 2019. L'association souhaiterait pouvoir disposer d'un délai supplémentaire, afin de nommer une autre personne en capacité de le remplacer.

D'autre part, il nous faudra étudier la possibilité, au cas où la FRMJC ne trouverait pas de remplaçant.e d'ici le 15/10, de pouvoir proposer la candidature d'une personne, répondant bien entendu au critère de l'âge, et issue d'un autre réseau du CRAJEP Occitanie (la candidate des CEMEA par exemple, pourrait être re sollicitée).

➔ ***Nous allons adresser un courrier pour informer le Président du CESER et le Préfet de Région de cette situation.***

Cette situation de vacance de poste met le CRAJEP en situation délicate vis-à-vis des travaux dans la commission 7 notamment, mais aussi financièrement.

Amélie Vigroux (MRJC) et Camille Plagnard (AFEV), nos deux autres représentantes, sont pour leurs parts toujours pleinement actives au niveau du CESER et des commissions 1 et 5 notamment. Le CRAJEP les accompagne dans le cadre des travaux et des rapports en cours sur les ruralités et l'orientation, de manière à pouvoir apporter des contributions des réseaux (tables rondes et auditions prévues du CRAJEP/AJEP sur ces questions en octobre et novembre).

CRESS Occitanie :

François Moreaux souhaite poursuivre son mandat de représentation à la CRESS pendant la durée de son congé parental (octobre 2019 à juin 2020) et s'est organisé pour cela et pour faire des retours et points réguliers au CRAJEP.

Le Bureau n'est pas opposé à cette continuité de mandat, mais dans la mesure où il faudra que François assure absolument un lien régulier avec les instances du CRAJEP et avec la Directrice.

➔ ***La proposition est, pendant cette période, de permettre à Marianne d'être en binôme avec François sur les CA de la CRESS et ainsi de lui permettre d'assurer le lien nécessaire avec le Bureau du CRAJEP, mais aussi avec LMAO sur cette représentation.***

CFA Sport Occitanie et CREPS de Montpellier :

Josiane Ricard souhaite poursuivre son mandat dans ces 2 instances pour 1 an, suite à la fin de son mandat d'administratrice du CRAJEP en juin dernier. Cette question a été abordée au niveau de l'UR Francas, qui n'a pas émis d'opposition.

➔ ***Le Bureau est favorable à cette proposition, mais demande à ce qu'un lien régulier puisse être acté avec les instances du CRAJEP et avec la Directrice, pour assurer le suivi de cette représentation.***

➔ ***Un suppléant devra être désigné pour siéger aux côtés de Josiane au CREPS de Montpellier, lors du CA du 15/10. François Maynadier fait part de son intérêt à assurer cette représentation.***

Le Mouvement Associatif Occitanie :

Claudine Périé, Présidente de LMAO, indique que lors du CA de LMAO du 19/09, il est prévu une intervention de la Région, et de Gérard Onesta sur la Charte de la citoyenneté active et sur les

budgets participatifs. Cette rencontre est ouverte aux membres et aux membres des coordinations de LMAO intéressés.

D'autre part, elle précise que le CA devra aussi prendre des décisions importantes sur le portage du DLA régional et concernant des partenariats/ mutualisations à prévoir avec ses membres.

➔ **Hervé, Emilie, Sophie et Marianne seront présents au CA du 19/09.**

5. Point RH :

Compte-rendu de l'entretien annuel de Marianne Loiseau-Nail du 2 juillet 2019.

6. Points divers :

- **Calendrier des instances :**

INSTANCES CRAJEP	Bureau		Conseil d'administration	
	10h-13h	14h-17h	10h-13h	14h-17h
<i>Septembre</i>	Lundi 09/09 <i>MJC Lézignan</i>			
<i>Octobre</i>			Mardi 15/10 <i>Hôtel de Région Toulouse</i>	Mardi 15/10 <i>Suite CA /rencontre Kamel Chibli Hôtel de Région Toulouse</i>
<i>Novembre</i>	Mardi 05/11 <i>En visio ou en présentiel</i>			
<i>Décembre</i>		Mardi 10/12 <i>MJC de Lézignan</i>	Mardi 10/12 <i>MJC Lézignan</i>	

- Groupe de travail autour de l'Etat des lieux du CRAJEP (cf. documents en PJ) – **point non traité**